

Groupe de travail (GT) du CTSD 94 Carte scolaire 1^{er} degré.

Rappel :

Toutes les mesures annoncées sont au conditionnel. Le DASEN, M. Moya, prendra ses décisions après le

CTSD du 18 février et le CDEN du 26 février.

Ce compte-rendu s'en tient aux faits, une analyse SUD de la carte scolaire 94 est en cours.

Code :

- **F** Fermeture
- **NF** fermeture : le DASEN pourrait fermer au vu des « indicateurs », mais il maintient un poste.
- **O** Ouverture ferme
- **OC** Ouverture conditionnelle
- **TPS** : Toute petite section (- de 3 ans).

1) Modifications concernant des mesures annoncées au dernier GT

Champigny- 1 annulation de fermeture à Anatole France (1 F maintenue).

Chevilly – 1 O à P. Bert au lieu d' 1 OC.

Ivry – 1 OC à Joliot Curie Elémentaire.

Valenton – 1O maternelle Casanova

Villeneuve Le Roi – 1 O maternelle Fratellini.

La Queue en Brie – Pas de fusion Lamartine 1 et 2.

2) Scolarisation des moins de trois ans.

Reconduction de l'accueil des – des 3 ans dans les classes mixtes : 2 niveaux (TPS/PS, TPS/MS...).

Il faut entre 20 et 24 moins de 3 ans pour ouvrir une TPS.

Politique sur 5 ans.

Le DASEN a demandé aux communes de respecter un cahier des charges (locaux, mobilier, La même ASTEM a temps plein sur la TPS...). Certaines communes ne souhaitent pas s'engager, donc pas d'ouverture de TPS.

Le cahier des charges doit être transmis aux directeurs d'écoles.

Les TPS sont implantées en ZEP, mais sont des « pôles de proximité », donc peuvent accueillir des enfants de quartiers proches. Enfants qui retourneraient dans leur école de quartier l'année suivante.

Pour les mesures annoncées, le DASEN n'a pas tranché entre les écoles 1 et 2 (EX. M. Thorez 1 ou 2 à Champigny).

Par contre, il demande un pré-projet pédagogique spécifique s'inscrivant dans le projet d'école pour le 15 février.

Il faut aussi un-e- enseignant-e- volontaire de l'école pour prendre cette TPS. Cela ne peut pas être la directrice/le directeur ayant une décharge partielle. Continuité de l'accueil pour les – de 3 ans.

Une formation spécifique pour les enseignants volontaires est prévue au 3^{ème} trimestre de cette année. Remplacements par les M2. Formation ouverte aux directrices/directeurs.

Les postes TPS créés seront affichés pour le mouvement. Mais tout reste à faire pour que ce ne soient pas des postes profilés.

ALFORTVILLE

1 OC Simone Francheschi (Sud)

ARCUEIL

1 NF Olympe de Gouges

BONNEUIL

1 NF Henri Arlès.

CHAMPIGNY

1 O Joliot Curie

1 OC M. Thorez

1 NF Solomon

1 NF A. France

CHOISY

1 OC Paul Langevin

CRETEIL

1 NF Monge

1 NF Le Cleach

FONTENAY

1 NF J. Zay

GENTILLY

1 OC Pierre Curie

1 NF Jean Lurçat

IVRY

1 O Joliot Curie

L'HAY LES ROSES

1 OC Lallier

LIMEIL BREVANNES

1 OC H. Wallon

ORLY

1 NF Paul Eluard

VALENTON

1 NF H. Wallon

VILLEJUIF

1 O Paul Langevin

VITRY

1 NF J.J. Rousseau

1 NF J. Moulin

1 O A. France

3) Scolarisation des élèves non-francophones (allophones). UPE2 A

Les UPE2A remplacent les CLIN dans le premier degré et sont un dispositif 1^{er} /2^{ème} degré.

Pour le DASEN, et le Ministère, il n'y a pas de modèle unique. UPE2A fixes ou mobiles.

Principes du DASEN 94/

Elève inscrit dans une classe banale.

Enseignement du français au moins 9H par semaine.

Dispositif limité à 1 an pour l'élève.

Travailler à la sortie du dispositif.

Certains enfants se déplacent trop. C'est à l'UPE2A de se déplacer si besoin.

L'ensemble des postes ex-CLIN est maintenu. 34 ex-clins (+1 CLIN France Terre d' Asile).

Le DASEN crée 2 demi-postes supplémentaires.

Modifications :

1 UPE2A devient mobile à Villejuif (l'autre reste fixe).

1 UPE2A devient mobile à Ivry (l'autre reste fixe).

1 UPE2A devient mobile à Vitry (les 3 autres restent fixes).

1 UPE2A devient mobile à Joinville/Vincennes.

1 UPE2A devient mobile à Champigny (l'autre reste fixe).

1 UPE2A devient mobile à Chennevières (l'autre reste fixe).

1 UPE2A mobile créée

Sur la 22^{ème} - L'Hay les Roses/Kremlin Bicêtre-

Et la 12^{ème} -Fresnes Rungis- Thiais-.

1 UPE2A devient mobile à Valenton (les 2 autres restent fixes).

1 UPE2A mobile créée

1/2 Temps 17^{ème} circonscription. Boissy/Limeil-Brévannes/Mandres/ Périgny/Villecresnes

1/2 Temps 10^{ème} circonscription. Marolles/Noiseau/Ormesson/Sucy.

On peut s'interroger sur ces modifications. Là où il n'y avait pas assez de postes CLIN, les UPE2A mobiles vont s'en doute travailler avec plus d'élèves et plus d'écoles, mais sur un temps moindre par élève. Cela s'appelle un redéploiement ou du saupoudrage.

Il y aurait des indemnités de remplacement pour les collègues exerçant sur des UPE2A mobiles. Ces UPE2A seront-elles comptabilisées dans les décharges de direction ? Le DASEN a dit oui, mais ces postes sont rattachés aux circonscriptions...

Philippe BARRE
SUD EDUCATION
5 février 13